ZOLA FUNÉRAIRE

DOCUMENTATION GÉNÉRALE ET TARIFS

Information des familles - prestations funéraires

Tarifs TTC applicables à compter du 1er octobre 2026

Opérateur	COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE LA CORRÈZE - enseignes Le Choix Funéraire Corrézien / Zola Funéraire
Forme / immatriculation	SCOP - SARL coopérative ouvrière de production | RCS Brive 891 695 942 | TVA FR13 891 695 942
Capital	42 350 €
Siège / représentant	1 quai Alfred de Chammard, 19000 Tulle | Nicolas DEJEU, gérant
Agence de Tulle	1 quai Alfred de Chammard, 19000 Tulle | Habilitation : 26-19-0099
Agence de Brive - Zola Funéraire	24 bis avenue Émile Zola, 19100 Brive-la-Gaillarde | Habilitation : 26-19-0125
ORIAS	210011518
Contact	Tél. 05 87 09 09 09 | Courriel : choixfu19@gmail.com
Médiation de la consommation	MPF – Médiateur de la consommation des professions funéraires 14, rue des Fossés Saint-Marcel – 75005 Paris Saisine en ligne : mediateurconso-servicesfuneraires.fr, rubrique « Comment saisir le Médiateur de la consommation des professions funéraires »

Prestations pour lesquelles les établissements sont habilités

Agence de Tulle - habilitation n° 26-19-0099

- transport de corps avant mise en bière ;
- transport de corps après mise en bière ;
- organisation des obsèques ;
- fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes funéraires ;
- fourniture des corbillards et des voitures de deuil ;
- fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations.

Agence de Brive-la-Gaillarde - Zola Funéraire - habilitation n° 26-19-0125

- transport de corps avant et après mise en bière ;
- organisation des obsèques ;
- soins de conservation, en sous-traitance ;
- fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires ;
- fourniture de corbillards et de voitures de deuil ;
- fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations.

Pour les prestations exécutées en sous-traitance, l'entreprise s'assure que le prestataire intervenant est habilité pour les activités concernées.

Certaines prestations sont réglementairement obligatoires

- la fourniture du cercueil avec une plaque d'identité, une cuvette étanche et quatre poignées ;
- la housse mortuaire en cas de transport avant mise en bière ;
- si le défunt en est porteur, le retrait d'une prothèse (stimulateur cardiaque) fonctionnant au moyen d'une pile incompatible avec l'inhumation ou la crémation ;
- si vous optez pour une inhumation : le personnel pour l'inhumation, le creusement et le comblement de la fosse, l'ouverture et la fermeture du caveau ;
- si vous optez pour une crémation : le personnel pour la crémation, la fourniture de l'urne avec la plaque et les prestations associées (scellement, dépôt en columbarium, inhumation, sinon dispersion) ;
- les frais avancés pour votre compte lorsqu'ils sont dus : vacation de police et redevance de crémation, sans majoration.

Certaines prestations ne sont réglementairement obligatoires qu'en fonction des circonstances

- les soins de conservation (actes de thanatopraxie) en cas de transport international du corps, selon la législation du pays d'accueil ou les règles fixées par la compagnie aérienne ;

- le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur en cas de cercueil fermé à résidence, dans un édifice cultuel ou dans un caveau provisoire pour une durée excédant six jours ; en cas de transport international selon les règles applicables ; en cas d'infection transmissible ou de décision du préfet.

Transport : le transport du corps avant et après mise en bière est réalisé en fonction des circonstances et de vos choix. Dans tous les cas, il doit être opéré par un véhicule funéraire conforme aux prescriptions techniques prévues par la réglementation.

Prestations optionnelles : vous pouvez librement accepter ou refuser les autres prestations qui vous sont proposées.

Mode de lecture

Cette documentation présente les prix TTC de la grille tarifaire fournie par l'opérateur, reclassés selon les rubriques du devis réglementaire. Elle doit être identique à la version tenue en libre consultation dans les agences concernées.

O	C	N	T
Obligatoire	Obligatoire selon les circonstances	Non obligatoire / optionnelle	Frais avancé / tiers

Prix personnalisés : lorsqu'un prix ne peut pas être déterminé à l'avance à partir de la grille fournie (travaux sur mesure, transport aérien, personnalisation, intervention d'un tiers, etc.), la mention « devis personnalisé » est conservée. Un devis écrit, détaillé et gratuit est remis avant toute commande.

Notice officielle : la notice d'information réglementaire est un document distinct, vierge de toute identification professionnelle, et doit rester accessible séparément depuis la page d'accueil du site.

1 - Préparation et organisation des obsèques

Les démarches administratives, la toilette, l'habillage et la chambre funéraire sont optionnels. Les soins de conservation ne deviennent obligatoires que dans les circonstances précisées.

Prestation / modèle	Prix TTC	Statut	Précision / condition
Démarches et formalités administratives - forfait simplifié	149,00 €	N	Autorisations, déclarations et formalités selon le dossier.
Démarches et formalités administratives - forfait complet	249,00 €	N	Prestation optionnelle.
Démarches et formalités administratives - forfait interdépartements	348,00 €	N	Prestation optionnelle.
Soins de thanatopraxie et habillage - laboratoire (*)	350,00 €	C	Optionnels hors transport international ; deviennent obligatoires en transport international si la législation du pays d'accueil ou la compagnie aérienne l'impose.
Soins de thanatopraxie et habillage - domicile (*)	590,00 €	C	Même condition que ci-dessus.
Toilette funéraire et habillage - laboratoire	250,00 €	N	Optionnelle.
Toilette funéraire et habillage - réalisée par nos soins	170,00 €	N	Optionnelle.
Toilette funéraire et habillage - domicile	350,00 €	N	Optionnelle.
Retrait d'une prothèse à pile incompatible	Devis personnalisé	O	Obligatoire si le défunt est porteur d'un dispositif à pile incompatible avec l'inhumation ou la crémation, sous réserve des dispositifs réglementairement exonérés.
Chambre funéraire - admission / séjour / salon	Tarif de l'établissement choisi	N	La grille tarifaire fournie ne comporte pas de prix de chambre funéraire. Lorsque la chambre est exploitée par un tiers, son tarif est détaillé au devis. Dans certains transferts demandés par un établissement de santé sans chambre mortuaire ou par un EHPAD, les frais réglementairement à sa charge ne sont pas facturés à la famille.

2 - Transport du défunt avant mise en bière

Le transport avant mise en bière dépend des circonstances et du choix de la famille. Il doit intervenir, lorsqu'il est réalisé, dans le délai réglementaire et au moyen d'un véhicule conforme.

Prestation / modèle	Prix TTC	Statut	Précision / condition
Housse mortuaire standard	50,00 €	O	Obligatoire en cas de transport avant mise en bière.
Housse mortuaire renforcée	145,00 €	N	Alternative renforcée selon la situation.
Corbillard - agglomération Brive ou Tulle, avant mise en bière	350,00 €	N	Transport avant mise en bière.
Corbillard - convoi départemental, avant mise en bière	450,00 €	N	Transport avant mise en bière.
Corbillard en astreinte - agglomération Brive ou Tulle	450,00 €	N	Selon horaire / organisation.
Eco Crémation - corbillard agglomération Brive ou Tulle	250,00 €	N	Selon parcours proposé.

Prestation / modèle	Prix TTC	Statut	Précision / condition
Kilomètre supplémentaire au-delà du forfait - avant mise en bière	1,57 € / km	N	Facturé au-delà du forfait applicable.
2 porteurs - transport avant mise en bière, forfait local	216,00 €	N	Mise à disposition de personnel.
2 porteurs - transport avant mise en bière, forfait départemental	300,00 €	N	Mise à disposition de personnel.
Brancardier avant mise en bière	88,00 €	N	Selon besoin.
Fret aérien	Devis personnalisé	T	Montant dépendant du transporteur aérien et du trajet ; détaillé avant engagement.

3 - Cercueils et accessoires

Pour chaque modèle, le prix affiché ci-dessous correspond à la prestation obligatoire comprenant le cercueil, quatre poignées, la cuvette étanche et la plaque d'identité. Lorsque la grille d'origine facturait la plaque séparément à 45 €, ce montant a été intégré au total réglementaire ci-dessous afin d'éviter toute ambiguïté.

Prestation / modèle	Prix TTC	Statut	Précision / condition
GT PRIOUL	925,00 €	O	Pin massif, forme parisienne, 22 mm, 4 poignées, cuvette étanche. Plaque d'identité : 45,00 € ; prix total de la prestation obligatoire indiqué ci-contre.
ECOCERT - cellulose	825,00 €	O	Cellulose, forme parisienne, 18 mm, 4 poignées, cuvette étanche. Plaque d'identité : 45,00 € ; prix total de la prestation obligatoire indiqué ci-contre.
GT ECOCERT	925,00 €	O	Cellulose, forme parisienne, 18 mm, 4 poignées, cuvette étanche. Plaque d'identité : 45,00 € ; prix total de la prestation obligatoire indiqué ci-contre.
PRIOUL	825,00 €	O	Pin massif, forme parisienne, 22 mm, 4 poignées, cuvette étanche. Plaque d'identité : 45,00 € ; prix total de la prestation obligatoire indiqué ci-contre.
TERROU	1 225,00 €	O	Pin massif, forme tombeau, 22 mm, 4 poignées, cuvette étanche. Plaque d'identité : 45,00 € ; prix total de la prestation obligatoire indiqué ci-contre.
GT Thec	635,00 €	O	Pin massif, forme parisienne, 22 mm, 4 poignées, cuvette étanche. Plaque d'identité : 45,00 € ; prix total de la prestation obligatoire indiqué ci-contre.
THIVIERS	1 425,00 €	O	Pin massif blanc, forme tombeau, 22 mm, 4 poignées, cuvette étanche. Plaque d'identité : 45,00 € ; prix total de la prestation obligatoire indiqué ci-contre.
GT THIVIERS	1 525,00 €	O	Pin massif blanc, forme tombeau, 22 mm, 4 poignées, cuvette étanche. Plaque d'identité : 45,00 € ; prix total de la prestation obligatoire indiqué ci-contre.
Cercueil COLORS	1 625,00 €	O	Pin massif blanc, forme tombeau, 22 mm, 4 poignées, cuvette étanche. Plaque d'identité : 45,00 € ; prix total de la prestation obligatoire indiqué ci-contre.
PURETE - cellulose	725,00 €	O	Cellulose, forme lyonnaise, 18 mm, 4 poignées, cuvette étanche. Plaque d'identité : 45,00 € ; prix total de la prestation obligatoire indiqué ci-contre.
Thec	535,00 €	O	Pin massif, forme parisienne, 22 mm, 4 poignées, cuvette étanche. Plaque d'identité : 45,00 € ; prix total de la prestation obligatoire indiqué ci-contre.
PLERIN	1 025,00 €	O	Pin massif, forme parisienne, 22 mm, 4 poignées, cuvette étanche. Plaque d'identité : 45,00 € ; prix total de la prestation obligatoire indiqué ci-contre.
KRAFT - cellulose	625,00 €	O	Cellulose, forme lyonnaise, 18 mm, 4 poignées, cuvette étanche. Plaque d'identité : 45,00 € ; prix total de la prestation obligatoire indiqué ci-contre.
PARIGNY	1 225,00 €	O	Pin massif et ardoise, forme parisienne, 22 mm, 4 poignées, cuvette étanche. Plaque d'identité : 45,00 € ; prix total de la prestation obligatoire indiqué ci-contre.
GT PARISIEN SIMPLE	1 125,00 €	O	Chêne massif, forme parisienne, 22 mm, 4 poignées, cuvette étanche. Plaque d'identité : 45,00 € ; prix total de la prestation obligatoire indiqué ci-contre.
REGENCE	1 485,00 €	O	Chêne, forme parisienne, 22 mm, 4 poignées, cuvette étanche. Plaque d'identité : 45,00 € ; prix total de la prestation obligatoire indiqué ci-contre.
PAMIER	1 440,00 €	O	Chêne massif, forme parisienne, 22 mm, 4 poignées,

Prestation / modèle	Prix TTC	Statut	Précision / condition
			cuvette étanche et plaque d'identité. Plaque d'identité incluse dans le prix.
GT TAVEL	1 480,00 €	O	Chêne massif, forme tombeau, 22 mm, 4 poignées, cuvette étanche et plaque d'identité. Plaque d'identité incluse dans le prix.
TILLY	2 325,00 €	O	Chêne massif, forme tombeau, 22 mm, 4 poignées, cuvette étanche. Plaque d'identité : 45,00 € ; prix total de la prestation obligatoire indiqué ci-contre.
TOURNOY	3 125,00 €	O	Acajou massif, forme tombeau, 30 mm, 4 poignées, cuvette étanche. Plaque d'identité : 45,00 € ; prix total de la prestation obligatoire indiqué ci-contre.
PARISIEN BERNIER	1 025,00 €	O	Chêne massif, forme parisienne, 22 mm, 4 poignées, cuvette étanche. Plaque d'identité : 45,00 € ; prix total de la prestation obligatoire indiqué ci-contre.
TAVEL	1 380,00 €	O	Chêne massif, forme tombeau, 22 mm, 4 poignées, cuvette étanche et plaque d'identité. Plaque d'identité incluse dans le prix.
PALHENS	1 180,00 €	O	Chêne massif, forme parisienne, 22 mm, 4 poignées, cuvette étanche et plaque d'identité. Plaque d'identité incluse dans le prix.
TAVERNAY	1 580,00 €	O	Chêne massif, forme parisienne, 22 mm, 4 poignées, cuvette étanche et plaque d'identité. Plaque d'identité incluse dans le prix.
ECOCERT - carton	825,00 €	O	Cercueil en carton, cuvette étanche et 4 poignées. Plaque d'identité : 45,00 € ; prix total de la prestation obligatoire indiqué ci-contre.
PURETE - carton	695,00 €	O	Cercueil en carton, cuvette étanche et 4 poignées. Plaque d'identité : 45,00 € ; prix total de la prestation obligatoire indiqué ci-contre.
KRAFT - carton	595,00 €	O	Cercueil en carton, cuvette étanche et 4 poignées. Plaque d'identité : 45,00 € ; prix total de la prestation obligatoire indiqué ci-contre.
Supplément hermétique : zinc + colle + filtre épurateur	480,00 €	C	À ajouter au cercueil choisi lorsque le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur est obligatoire.
Caisson de protection pour cercueil carton	38,00 €	N	Protection de transport en cellulose.
Housse noire de cercueil	140,00 €	N	Accessoire optionnel.
Housse de transport aérien	150,00 €	N	Selon exigences du transport.
Emblème	70,00 €	N	Accessoire civil ou religieux optionnel.
Personnalisation - covering capot local	180,00 €	N	Option.
Personnalisation - covering Pimp My Coffin	350,00 €	N	Option.
Personnalisation par artiste local	Devis personnalisé	N	Selon création demandée.
Capiton simple rose	110,00 €	N	Accessoire intérieur optionnel.
Capiton simple champagne	110,00 €	N	Accessoire intérieur optionnel.
Capiton simple blanc	110,00 €	N	Accessoire intérieur optionnel.
Capiton simple bleu	110,00 €	N	Accessoire intérieur optionnel.
Capiton broché violet	170,00 €	N	Accessoire intérieur optionnel.
Capiton broché rose	170,00 €	N	Accessoire intérieur optionnel.
Capiton broché champagne	170,00 €	N	Accessoire intérieur optionnel.
Capiton broché bleu	170,00 €	N	Accessoire intérieur optionnel.
Capiton broché blanc	170,00 €	N	Accessoire intérieur optionnel.
Capiton intermédiaire type Mélisse	259,00 €	N	Accessoire intérieur optionnel.
Capiton évolué Anoblis	380,00 €	N	Accessoire intérieur optionnel.

4 - Mise en bière et fermeture du cercueil

La mise en bière relève de la police des funérailles ; le coût de mise à disposition du personnel est présenté comme non obligatoire dans le modèle réglementaire de devis.

Prestation / modèle	Prix TTC	Statut	Précision / condition
Mise en bière et fermeture du cercueil	90,00 €	N	Frais de mise à disposition du personnel.
Mise en bière anticipée	192,00 €	N	Selon organisation du dossier.
Pose des scellés	Devis personnalisé	N	Selon situation et intervention requise.

5 - Transport après mise en bière

Le transport après mise en bière et les personnels de convoi sont proposés selon le parcours choisi.

Prestation / modèle	Prix TTC	Statut	Précision / condition
Corbillard - agglomération Brive ou Tulle, après mise en bière	350,00 €	N	Transport après mise en bière.
Corbillard - convoi départemental, après mise en bière	450,00 €	N	Transport après mise en bière.
Corbillard en astreinte - agglomération Brive ou Tulle	450,00 €	N	Selon horaire / organisation.
Corbillard en cérémonie	Devis personnalisé	N	Selon durée, parcours et organisation.
Kilomètre supplémentaire au-delà du forfait - après mise en bière	1,47 € / km	N	Facturé au-delà du forfait applicable.
2 porteurs après mise en bière - local	216,00 €	N	Mise à disposition de personnel.
2 porteurs après mise en bière - départemental	300,00 €	N	Mise à disposition de personnel.
Personnel supplémentaire après mise en bière - local	108,00 €	N	Par personne / intervention selon organisation.
Personnel supplémentaire après mise en bière - départemental	150,00 €	N	Par personne / intervention selon organisation.
Véhicule complémentaire	Devis personnalisé	N	Selon véhicule et durée.

6 - Cérémonie funéraire

La cérémonie et ses prestations d'accompagnement sont choisies librement par la famille.

Prestation / modèle	Prix TTC	Statut	Précision / condition
Célébrant	192,00 €	N	Préparation et conduite selon la cérémonie choisie.
Maître de cérémonie	240,00 €	N	Prestation optionnelle.
4 porteurs - cérémonie, agglomération de Tulle ou Brive	432,00 €	N	Prestation optionnelle.
4 porteurs - cérémonie, départemental	516,00 €	N	Prestation optionnelle.
Préparation et organisation de la cérémonie	Devis personnalisé	N	Selon contenu demandé.
Registre de condoléances avec chevalet	60,00 €	N	Option.
Cartes de remerciements	Devis personnalisé	N	Selon quantité et modèle.

7A - Inhumation

Les opérations d'inhumation rendues nécessaires par le choix d'une inhumation sont distinguées des fournitures et travaux de marbrerie optionnels.

Prestation / modèle	Prix TTC	Statut	Précision / condition
Fossoyeur	120,00 €	O	Intervient dans les opérations d'inhumation lorsque nécessaire.
Ouverture / fermeture - forfait tombale	490,00 €	O	Obligatoire lorsque cette opération est nécessaire pour l'inhumation.
Ouverture / fermeture - porte simple	348,00 €	O	Obligatoire lorsque cette opération est nécessaire pour l'inhumation.
Ouverture / fermeture - porte enterrée	450,00 €	O	Obligatoire lorsque cette opération est nécessaire pour l'inhumation.
Fosse - creusement et comblement	Devis personnalisé	O	Obligatoire en cas d'inhumation en pleine terre ; prix dépendant des conditions du cimetière et du terrain.

Prestation / modèle	Prix TTC	Statut	Précision / condition
4 porteurs - inhumation, agglomération de Tulle ou Brive	432,00 €	N	Personnel de portage du cercueil, présenté comme optionnel dans le modèle de devis.
4 porteurs - inhumation, départemental	516,00 €	N	Personnel de portage du cercueil.
Caveau	Devis personnalisé	N	Fourniture optionnelle.
Caveau sur mesure	Devis personnalisé	N	Fourniture optionnelle.
Cavurne	Devis personnalisé	N	Fourniture optionnelle.
Chape	300,00 €	N	Travail de cimetière optionnel.
Croix de remarque	120,00 €	N	Option.
Démontage / remontage du monument	Devis personnalisé	N	Selon monument et accès.
Exhumation	232,75 € / corps	N	Selon autorisations et conditions du cimetière.
Pompage de caveau	150,00 €	N	Si nécessaire.
Reliquaire	100,00 €	N	Selon opération.
Réunion de corps	Devis personnalisé	N	Selon opération.
Pose du monument	Devis personnalisé	N	Selon monument.
Monument sur mesure	Devis personnalisé	N	Selon projet.
Travaux divers de cimetière	Devis personnalisé	N	Selon nature des travaux.

7B - Crémation

En cas de crémation, l'urne avec plaque et la destination des cendres sont organisées selon le choix de la famille. Les frais du crématorium sont des frais avancés lorsqu'ils sont réglés pour le compte de la famille.

Prestation / modèle	Prix TTC	Statut	Précision / condition
Personnel crémation - 2 porteurs	216,00 €	N	Personnel de portage du cercueil.
Urne cinéraire	Devis personnalisé	O	Une urne avec plaque est requise en cas de crémation ; le prix varie selon le modèle choisi.
Plaque d'identité pour urne	25,00 €	O	À intégrer au prix de l'urne lorsque non incluse.
Dépôt de l'urne en columbarium	228,00 €	O	Prestation associée lorsque cette destination est choisie et confiée à l'opérateur.
Inhumation d'urne	228,00 €	O	Prestation associée lorsque cette destination est choisie et confiée à l'opérateur.
Scellement d'urne	348,00 €	O	Prestation associée lorsque cette destination est choisie et confiée à l'opérateur.
Ouverture / fermeture tombale pour urne	350,00 €	O	Selon lieu de destination.
Dispersion au jardin du souvenir avec officiant	192,00 €	O	Si la dispersion est confiée à l'opérateur. La dispersion en pleine nature par la famille est libre et gratuite, sous réserve de la déclaration réglementaire.
Dispersion en pleine nature avec officiant	192,00 €	N	Prestation de l'opérateur ; la famille peut effectuer elle-même la dispersion gratuitement dans le respect des règles applicables.

8 - Frais avancés pour le compte de la famille

Les frais avancés sont distingués des honoraires de l'opérateur. Ils sont repris au montant exact lorsqu'ils sont payés à un tiers pour le compte de la famille et peuvent être justifiés lors du paiement.

Prestation / modèle	Prix TTC	Statut	Précision / condition
Vacation de police - Tulle	25,00 €	T	Uniquement lorsque l'opération est soumise à surveillance ; frais avancé sans majoration.

Prestation / modèle	Prix TTC	Statut	Précision / condition
Vacation de police - autre localité (tarif indiqué dans la grille fournie)	20,00 €	T	Sous réserve du montant effectivement applicable dans la commune concernée.
Frais de culte	Montant du tiers	T	Somme avancée au montant exact demandé par l'organisme cultuel, sans majoration.
Achat / renouvellement de concession	Montant communal	T	Somme fixée par la collectivité ; avancée le cas échéant pour le compte de la famille.
Fret aérien / frais de transporteur tiers	Montant du tiers	T	Montant exact justifié au client.
Redevance de crémation	Montant du crématorium	T	Frais avancé lorsque le gestionnaire du crématorium en prévoit une ; montant exact demandé par le tiers, sans majoration.

Prestations complémentaires hors déroulé principal des obsèques

Ces prestations peuvent être commandées indépendamment. Elles ne sont pas réglementairement obligatoires.

Prestation / modèle	Prix TTC	Statut	Précision / condition
Contrat d'entretien de sépulture	Devis personnalisé	N	Selon fréquence et prestations.
Nettoyage divers	Devis personnalisé	N	Selon état et surface.
Nettoyage monument	Devis personnalisé	N	Selon monument.
Réfection des joints de monument	Devis personnalisé	N	Selon longueur et état.
Gravure	Devis personnalisé	N	Selon matériau, texte et nombre de caractères.
Réfection des lettres	Devis personnalisé	N	Selon support et nombre de caractères.

Conditions générales de vente (CGV)

Devis et engagement - Avant toute opération funéraire, un devis écrit, gratuit, détaillé et chiffré est remis au client. Le devis est sans engagement tant qu'il n'a pas été accepté. Sauf durée différente portée sur le document, sa durée de validité est d'un mois. L'acceptation donne lieu à l'établissement d'un bon de commande.

Modification de la commande - Toute modification ayant une incidence sur le prix fait l'objet, avant exécution, d'une mise à jour du devis détenu par le client ou d'un nouveau devis reprenant les prestations concernées.

Contrats conclus à distance ou hors établissement - Lorsque les règles relatives aux contrats à distance ou hors établissement sont applicables, les informations précontractuelles relatives au droit de rétractation ainsi que, le cas échéant, le formulaire type sont remis au consommateur sur un support durable. Lorsque le consommateur demande expressément le commencement d'une prestation avant l'expiration du délai légal, les règles du code de la consommation relatives à l'exécution anticipée et à l'éventuelle perte du droit de rétractation s'appliquent.

Prix - Les prix sont indiqués TTC pour la clientèle de particuliers. Les prix des prestations fixes figurent dans la présente documentation. Les prestations personnalisées ou dépendant de paramètres inconnus à l'avance font l'objet d'un devis détaillé préalable.

Règlement - Les échéances de paiement, l'acompte éventuel et les moyens de paiement applicables au dossier sont indiqués sur le devis, le bon de commande et/ou la facture. Aucun acompte n'est dû s'il n'est pas expressément prévu dans les documents contractuels.

Frais avancés - Les sommes versées à des tiers pour le compte de la famille sont identifiées comme frais avancés. Elles sont facturées au montant exact, sans majoration lorsque la réglementation l'impose, et leur justificatif peut être présenté au client.

Sous-traitance - Certaines prestations peuvent être exécutées par des entreprises ou professionnels tiers habilités. Les prestations sous-traitées sont identifiées sur le devis conformément au modèle réglementaire et les informations d'habilitation correspondantes y sont portées lorsque requis.

Garanties légales applicables aux biens vendus

Professionnel répondant des garanties : COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE LA CORRÈZE - 1 quai Alfred de Chammard, 19000 Tulle - Tél. 05 87 09 09 09 - Courriel : choixfu19@gmail.com. Les garanties ci-dessous concernent les biens vendus au consommateur (notamment cercueils, urnes, plaques et articles funéraires). Elles s'appliquent indépendamment de toute garantie commerciale éventuelle.

ENCADRÉ RÉGLEMENTAIRE - GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ ET VICES CACHÉS

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;

2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;

3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;

4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

Garantie commerciale - Aucune garantie commerciale supplémentaire n'est accordée sauf stipulation expresse figurant sur le devis, le bon de commande ou la facture. Les garanties légales ci-dessus demeurent applicables dans tous les cas.

Facture / note - Une facture ou note est délivrée dans les conditions prévues par la réglementation sur la publicité des prix des services. Elle reprend les prestations exécutées et les sommes dues.

Réclamations - Toute réclamation peut être adressée par écrit à : Coopérative Funéraire de la Corrèze, 1 quai Alfred de Chammard, 19000 Tulle ; courriel : choixfu19@gmail.com ; tél. 05 87 09 09 09. Une réponse est apportée après examen du dossier. En cas d'échec de la réclamation préalable, le consommateur peut recourir gratuitement au médiateur indiqué ci-dessous.

Médiation de la consommation - Après réclamation écrite préalable restée sans solution amiable, le consommateur peut saisir gratuitement le médiateur désigné par l'entreprise : MPF - Médiateur de la consommation des professions funéraires : 14, rue des Fossés Saint-Marcel - 75005 Paris Saisine en ligne : mediateurconso-servicesfuneraires.fr, rubrique « Comment saisir le Médiateur de la consommation des professions funéraires ». La médiation de la consommation est accessible dans les conditions prévues aux articles L. 611-1 et suivants et R. 612-1 et suivants du code de la consommation.

Contrats obsèques / assurance - Lorsque l'opérateur présente ou distribue un contrat obsèques, les informations réglementaires relatives à son statut d'intermédiaire, à son numéro ORIAS et à l'entreprise d'assurance concernée sont communiquées sur les supports correspondants.

Données personnelles - Les données recueillies dans le cadre de l'organisation des obsèques sont traitées pour l'exécution des prestations, le respect des obligations légales et la gestion de la relation avec la famille. Les informations détaillées relatives aux droits des personnes sont disponibles dans la politique de confidentialité de l'opérateur.

Médiateur de la consommation : MPF : Médiateur de la consommation des professions funéraires

14, rue des Fossés Saint-Marcel - 75005 Paris Saisine en ligne : mediateurconso-servicesfuneraires.fr, rubrique « Comment saisir le Médiateur de la consommation des professions funéraires »

Informations complémentaires

- **Assurance obsèques / AGIRA :** Avant de s'engager, les familles peuvent vérifier si le défunt a souscrit un contrat obsèques en interrogeant l'AGIRA.

- **Délais :** L'inhumation ou la crémation doit en principe être organisée dans le délai réglementaire applicable. La notice officielle précise les exceptions et situations particulières.
- **Comparaison :** La remise d'un devis funéraire est gratuite et sans engagement. La famille peut solliciter plusieurs opérateurs et comparer leurs devis.
- **Sous-traitants :** La liste des sous-traitants habilités mobilisés pour un dossier est précisée sur le devis lorsque la réglementation l'exige.

AGIRA : www.agira-vie.fr/obseques

Références et version du document

- Décret n° 2026-770 du 13 août 2026 relatif à l'information des consommateurs sur les prestations funéraires.
- Arrêté du 13 août 2026 modifiant l'arrêté du 11 janvier 1999 relatif à l'information sur les prix des prestations funéraires.
- Articles R. 2223-24 à R. 2223-30 du code général des collectivités territoriales.
- Modèle de devis applicable aux prestations fournies par les opérateurs funéraires.
- Grille Tarif_Choix_Funeraire_19.pdf fournie par l'opérateur et catalogue PF Zola Funéraire utilisés comme sources tarifaires.

Code de la consommation : articles L. 211-2, D. 211-1 et D. 211-2 et annexe à l'article D. 211-2 (garanties légales) ; articles L. 616-1 et R. 616-1 (médiation de la consommation).

Arrêté préfectoral du 21 janvier 2026 portant habilitation de l'établissement secondaire de Brive-la-Gaillarde - n° 26-19-0125.

Arrêté préfectoral du 26 octobre 2021 portant modification de l'habilitation de l'établissement de Tulle - activités habilitées reprises dans la présente documentation n°21-19-0099 renouvelé par 26-19-0099.

Version : 24 septembre 2026 - application au 1er octobre 2026. Toute modification de prix, de conditions de vente, d'habilitation ou de médiateur doit donner lieu à une nouvelle version datée, publiée sur le site et mise à disposition en agence.